

Service de communication
Rue du Bugnon 21
1011 Lausanne

Hotline médias
M:+41 79 556 60 00
medias@chuv.ch

L'unité d'alcoologie d'urgence du CHUV est redimensionnée

Inaugurée en avril 2015, l'unité d'alcoologie d'urgence du CHUV est sous-occupée. Elle va donc être redimensionnée. La prise en charge ambulatoire des jeunes avec alcoolisations aiguës va être adaptée et l'accueil des personnes alcoolo-dépendantes en unité hospitalière sera maintenu.

Renseignements complémentaires:

Prof Jean-Bernard Daepfen
chef du service d'alcoologie
021 314 08 75

L'unité d'alcoologie d'urgence est constituée de quatre lits sous surveillance médicale et infirmière, mis à disposition pendant la journée les samedis et dimanches. Le bilan établi après deux ans d'activité montre qu'une majorité des jeunes patients arrivant aux urgences pour alcoolisation aiguë nécessitent des soins spécifiques qui ne permettent pas de les transférer à l'unité d'alcoologie d'urgence. Une partie des autres peuvent regagner rapidement leur domicile après un bilan médical.

En conséquence, ces quatre lits ne seront plus mis à disposition. En revanche, la permanence médicale assurée au Service des Urgences le week-end par le service d'alcoologie du CHUV est maintenue. Elle prévoit de renforcer les mesures de prévention auprès des jeunes, qui représentent un cinquième des admissions aux urgences pour alcoolisation aiguë, et d'identifier ceux qui devront être pris en charge à plus long terme.

De plus, l'offre mise en place pour des patients nécessitant une prise en charge hospitalière de quelques jours est maintenue. Il s'agit de deux lits de crise dans l'unité hospitalière du Service d'alcoologie réservés aux personnes en général plus âgées et alcoolo-dépendantes qui ont besoin d'une surveillance médicale plus longue.

Ces aménagements permettront d'améliorer l'efficacité du système tout en maintenant les prestations de prévention et de prise en charge de l'alcoolisation aiguë des jeunes et des adultes alcoolo-dépendants. Le dispositif pourra être adapté le cas échéant si la situation devait évoluer.